

La vague des licenciements !

SOMMAIRE :

P1 : Edito du secrétaire Général ;

P2 : Comité général de l'UD FO37;

P3 : In memoriam Samuel Paty;

P4 : Hôpital, Mecachrome, SKF, Fareva, Hutchinson...



COVID : Hôpital, pas de moyens humains supplémentaires !

Mes chers camarades,

La situation se tend de plus en plus dans ce pays. Au nom de la maîtrise d'une crise qui serait sanitaire, le gouvernement installe des mesures de plus en plus durement sécuritaires qui interrogent la démocratie. Le juge des référés du conseil d'état avait déjà censuré l'application de l'article 3 du décret du 31 mai 2020 prescrivant des mesures générales pour faire face à l'épidémie de covid dans le cadre de l'urgence sanitaire*.

Parlons clair : on ne combat pas un problème sanitaire en attaquant les libertés démocratiques fondamentales !

Si décemment nous ne pouvons pas porter d'appréciation sur les véritables mesures sanitaires (comme par exemple le port du masque) nous pouvons grandement nous interroger sur les moyens que déploie ce gouvernement pour maîtriser le risque pandémique.

La fermeture de certains commerces mais pas d'autres interroge tout comme les interdictions de regroupements, de manifestations sur tout le territoire national alors que dans le même temps, nombre de salariés s'entassent toujours dans les

transports en commun pour se rendre au boulot... Curieusement, ce gouvernement n'a pas pris de mesure, par exemple pour doubler les transports aux heures de pointe dans les grandes agglomérations afin que les règles de distanciation puissent possiblement être respectées.



Mais ce qui scandalise c'est le refus de ce gouvernement de déployer des moyens matériels et humains pour faire face au problème sanitaire, un comble.

Lors de son dernier discours, le 28 octobre 2020, le président MACRON a écarté d'un revers de main la possibilité de déploiement de moyens supplémentaires à l'hôpital. La raison ? On n'a pas suffi-

samment de temps pour former des personnels, cette mesure est donc inadaptée selon le président de la république.

La vérité, mes chers camarades, c'est que les politiques de restriction budgétaire au nom de la réduction du déficit public imposées depuis 20 ans ont abouti à la suppression de plus de 103 000 lits à l'hôpital. Oui, en pleine crise sanitaire l'hôpital est en crise et ne peut pas faire face. On manque de matériels : gants, surblouses, respirateurs. Ajoutons à cela le manque de personnels, en particulier de médecins ! Et puis, les conditions de travail et de rémunération sont tellement déplorables, on demande tellement de sur-efforts aux personnels que ceux-ci craquent. En pleine crise covid, l'on assiste à une vague de démissions !

C'est un comble. Dans cette situation, les déclarations gouvernementales, la larme à l'œil sur le courage des personnels soignants, prennent une toute autre signification !

Suite P3

*Conseil Etat : Ordonnance 13/06/2020 n°440846,440856,441015 (Précisons que la cour de cassation par deux arrêts du 26 05 2020 (CE 439894) a jugé que l'article 16 de l'ordonnance du 25 mars prise par le gouvernement dans le cadre de l'habilitation donnée par la loi du 23 mars instaurant l'état d'urgence sanitaire n'est pas conforme à l'article 5 de la convention européenne des droits de l'homme.

Comité Général de l'UD FO 37 un succès malgré le covid

Vingt deux intervenants, 200 participants !



ADRESSE AUX ADHERENTS DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE D'INDRE ET LOIRE

Le COMITE GENERAL DE L'UD FO D'INDRE ET LOIRE L'AFFIRME CLAIREMENT :

L'heure est à l'action revendicative et à la préparation du rapport de force interprofessionnel

Si le gouvernement utilise le prétexte sanitaire pour franchir jour après jour un cran supplémentaire dans la remise en cause des droits démocratiques, nous rappelons tout d'abord que les libertés individuelles et collectives, ainsi que les libertés syndicales ne sont pas négociables.

C'est pourquoi nous exigeons en particulier que le droit de réunions, de manifestations, ainsi que tous les droits syndicaux soient respectés.

Nous considérons que l'accentuation de la crise économique et sociale est due avant tout aux politiques des gouvernements successifs que FORCE OUVRIERE condamne de longue date.

En effet, ce sont les ministres Vétin, Buzyn, Touraine, Bachelot, ... qui sont responsables et coupables de la situation que nous connaissons aujourd'hui, en ayant mis à mal et en continuant à mettre à mal notre système de soins et de santé, entraînant entre autres des suppressions de services, un manque de personnels soignants dans les hôpitaux et les EHPAD, les manquements en matière d'Equipements de Protection Individuelle, via les pénuries de masques et de tests, ...

Le patronat et le gouvernement à son service tentent de mettre à profit la crise du COVID et cherchent à entretenir un climat de peur pour légitimer la suppression de centaines de milliers d'emplois et abaisser le coût du travail, détruire toutes les garanties collectives, les statuts, les services publics.

Nous considérons que les mobilisations massives qui ont eu lieu ces deux dernières années (du mouvement des gilets jaunes à la grève des personnels de santé, en passant par la grève contre le projet de contre-réforme des retraites de Messieurs Macron et Delevoeye...) ont largement fragilisé le gouvernement.

Les salariés veulent résister : nous saluons les mobilisations dans de nombreux secteurs pour la défense des emplois et des conditions de travail.

Nous rappelons notre revendication prioritaire et urgente d'une augmentation générale des salaires qui doit être significative comme l'a été l'augmentation de 183 euros pour tous dans le secteur de la santé sous la forme de 49 points d'indice arrachée par la mobilisation des hospitaliers et qui est un point d'appui pour tous les salariés publics, privés, actifs et retraités.

Nous exigeons que les projets de réforme de l'assurance chômage et des retraites soient définitivement abandonnés.

Comme l'a indiqué le dernier Comité Confédéral National FO réuni les 23 et 24 septembre, nous considérons que « Ni les salariés ni leurs organisations syndicales ne peuvent accepter davantage que les emplois, les salaires et les garanties collectives soient systématiquement sacrifiés au motif de la crise sanitaire (...) » et que « L'heure est à la préparation urgente du rapport de force interprofessionnel. »

Nous invitons les syndicats à poursuivre leur renforcement par une campagne de syndicalisation, à organiser les réunions syndicales, les assemblées générales des personnels, et à engager dès maintenant les initiatives (mobilisations, rassemblements...), si possible dans un cadre intersyndical, pour obtenir la satisfaction des revendications.

Saint-Avertin, le 15 octobre 2020

C'est dans un contexte sanitaire tout à fait particulier, sous la présidence du secrétaire général de notre confédération Yves VEYRIER, que le comité général 2020 de l'UD FO 37 s'est tenu.

Nous avons eu raison dans un contexte d'état d'urgence et de restriction des libertés démocratiques de maintenir cette réunion envers et contre tout !

Plus de 200 militants ont participé aux travaux de ce comité dans le strict respect des règles sanitaires.

A ce comité général ce sont succédées à la tribune 22 interventions représentant les secteurs de pôle emploi, de la pharmacie, des retraités, de la métallurgie, de l'école (les profs des écoles et ceux des lycées et collèges), des retraités, de la

Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse, de l'hôpital et des Ephads, des territoriaux (mairie de Tours et diverses collectivités territoriales), d'Armatiss et de la plate-forme logistique Super U et enfin de l'action sociale. De quoi se faire une idée véritable des conditions de travail et de rémunérations des salariés, des conséquences pour ces mêmes salariés, des décisions gouvernementales dans la situation sanitaire qui secouent le pays.

Oui la parole libre et indépendante a circulé. Et oui, les informations diffusées par les uns aux autres permettent de construire notre propre pensée.

En avant le syndicalisme libre et indépendant !



Comité Général maintenu = La tombola n'est pas tombée à l'eau !

Dans le cadre de l'opération « mobilise ton D.I.F. » (voir Gazette n°73), l'UD FO 37 avait organisé avec son partenaire AABC conseil une tombola. Il s'agissait de remettre au lauréat un ordinateur portable.



A l'issue du comité général, après tirage au sort, un de nos camarades s'est donc vu remettre un ordinateur portable (de bonne qualité !).

Nonobstant, l'opération mobilise ton DIF se poursuit jusqu'au 31 12 2020 !

Chacun peut encore obtenir un ordinateur en participant aux formations proposées dans le cadre de l'opération .

La Gazette a diffusé in extenso dans son précédent numéro la plaquette publicitaire où figurent les modalités pour s'inscrire aux stages de formation « mobilise ton DIF » . Vous pouvez retrouver ces informations sur le site de l'UD dans la gazette syndicale n°73.



« Ce qui manque le plus à l'ouvrier, c'est la science de son malheur » Fernand Pelloutier

Le coup de gueule de Jean-Do In memoriam Samuel Paty.



Suite édito P1 .../...

Horrible, impensable, barbare, les qualificatifs manquent pour exprimer notre indignation consécutivement à l'assassinat du professeur d'histoire Samuel PATY.

Personnellement, cela m'a laissé sans voix. Sidéré j'ai été. Et puis, le torrent de commentaires et de discours en hommage à la mort de ce professeur, allié aux tambourinages des médias aux ordres ont laissé la place à un sentiment d'amertume doublé d'un profond ressentiment.

Car enfin, l'assassin de Samuel PATY qui avait ouvert un compte twitter en juin (sur lequel il a eu le temps de revendiquer son assassinat avant d'être abattu par la police) avait fait l'objet de plusieurs signalements... Plus précisément, le 27 juillet dernier la ligue contre le racisme et l'antisémitisme avait alerté les autorités au sujet des publications de son compte.

La plate forme Pharos (qui signale les contenus illicites) avait alerté l'unité de coordination de la lutte antiterroriste (à la direction générale de la sécurité intérieure) mais celle-ci n'avait pas trouvé (selon France info) « d'alerte majeure sur un passage à l'acte ».

Mediapart, journal d'investigation en ligne, a d'ailleurs révélé après coup que des utilisateurs de Twitter avaient aussi signalé la diffusion sur ce compte d'un photo montage montrant une décapitation.

Alors non il n'y a pas de fatalité. Comme fonctionnaire d'état, ce professeur aurait du bénéficier de la protection garantie par son statut. Il est écrit :

Article 11 : « La collectivité publique est tenue de protéger le fonctionnaire contre les atteintes volontaires à l'intégrité de la personne, les violences, les agissements constitutifs de harcèlement, les menaces, les injures, les diffamations ou les outrages dont il pourrait être victime sans qu'une faute personnelle puisse lui être imputée. Elle est tenue de réparer le cas échéant, le préjudice qui en est résulté ».

Cet odieux drame arrive alors que ce gouvernement n'a de cesse que d'attaquer le statut des fonctionnaires. Oui ce gouvernement tente, dans la continuité de ceux qui les ont précédé par de multiples contres réformes de mettre à bas l'enseignement public.

Sur le parvis de la préfecture de Cergy-Pontoise, la FCPE 95 déclarait en rendant un hommage sobre et appuyé au professeur d'histoire de collègue Samuel Paty « la réalité est que l'école publique est progressivement abandonnée par l'état ».

Oui, depuis des années pour des raisons d'économies budgétaires, les moyens pour l'éducation sont en constante diminution. Oui il faut des adultes dans les lycées, dans les collèges mais c'est l'inverse qui est organisé. Oui il faut saluer le dévouement de ces professeurs, qui sont le plus souvent seuls, abandonnés par leur administration et qui défendent bec et ongle les principes de la laïcité.

A FO nous sommes attachés au principe de l'école publique et de la laïcité, nous l'avons rappelé fortement lors de notre dernier congrès fédéral.

La loi de 1905 énonce dans son article premier : « *La République assure la liberté de conscience* ». Et ajoute en son article deuxième « *La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte* ».

Alors plutôt que d'organiser des concerts de jérémiades, en prononçant de faux discours, de va-t'en guerre, de communicants, je dis ; exigeons stricto sensu l'application intégrale de la loi de 1905 et donnons les moyens qu'il faut à l'école laïque publique.

Et puis, en premier lieu, exigeons et imposons le respect du statut des fonctionnaires !

In memoriam Samuel Paty

jdo

Direction publication : Grégoire Hamelin
Mise en page conception : Jean-Do
Dessn : Jean-Philippe Talon
Photos : Joël Pairis
Interview : Philippe Oliveira

Nous serions la cinquième ou sixième puissance mondiale et nous devrions nous contenter d'une logistique sanitaire en deçà de nos véritables besoins et cela en pleine crise sanitaire ?

Dans ces conditions, nos camarades des hôpitaux ont doublement raison d'exiger des créations de postes, des augmentations de salaire et du matériel à hauteur des besoins en soins !

Car, alors que ce gouvernement refuse de doter les hôpitaux de moyens supplémentaires, ce sont des opérations et des soins qui se déprogramment au risque de complications pouvant entraîner une surmortalité à terme pour les patients dont les soins, les opérations ont été ou seront différés en raison du covid.

Hôpital, pas de moyens humains supplémentaires !

Et pendant ce temps là... Les entreprises du CAC 40 ont distribué 37 milliards de dividendes aux actionnaires pendant la crise covid. Les licenciements n'empêchent pas les affaires sur les marchés financiers, bien au contraire. On vend et on achète ... Du masque, du vaccin, denrées rares qui rapportent, et les GAFAM* se gavent pendant que le petit commerceériclite.

A l'examen la situation est révoltante, insupportable.

D'un coté des assurés sociaux qui ne seront pas soignés à temps. Des services hospitaliers débordés par manque de personnel et de matériel. De l'autre le monde des affaires, de la spéculation, du capital qui s'engraisse à millions. Au milieu, un gouvernement qui ose déclarer en pleine pandémie par la voix de son premier ministre : « *Le meilleur moyen de soulager les hôpitaux, c'est de ne pas tomber malade* ». Trouver des coupables, des responsables, des boucs émissaires (la jeunesse, quelques irresponsables, la chasse est lancée), voilà la parade trouvée par ce gouvernement pour tenter de s'exonérer de tous ses manquements en matière de besoins en santé pour dissimuler sa propre responsabilité en matière de prévention sanitaire (nous n'avons pas parlé des tests, la place nous manque).

Mes chers camarades ne nous leurrions pas. Les discours assénés avec force ne parviennent plus à masquer la vérité. Oui, les salariés assurés sociaux doivent être soignés c'est leur droit et quoi qu'il en coûte !

Non nous ne renoncerons pas à nos revendications parce que ce sont les dispositifs comme l'assurance chômage et la sécurité sociale, que les syndicats ont créés, qui aujourd'hui dans le contexte maintiennent un semblant de cohésion sociale.

Alors avec les camarades des hôpitaux, du secteur social, des territoriaux, de la défense, revendiquons des créations de postes, des augmentations de salaire, et disons partout qu'un véritable plan de relance économique passe inévitablement par l'augmentation de tous les salaires !

Alors en avant le syndicalisme de revendications, en avant les syndicats de l'UDFO37, en avant la CGT FO !

*GAFAM est l'acronyme des géants du Web — Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft — qui sont les cinq grandes firmes américaines (fondées entre le dernier quart du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle) qui dominent le marché du numérique, parfois également nommées les Big Five, ou encore « The Five »

Mecachrome, SKF, Fareva, Hutchinson... quel avenir pour l'emploi industriel dans le département d'Indre et Loire ?

Michelin, Tupperware, Sandwick à qui le tour? Aucune de ces entreprises n'était en difficultés économique au moment des fermetures des ateliers. Elles avaient en commun d'avoir réalisé suffisamment de profit pour pouvoir délocaliser.

Dans les grandes entreprises, on préfère accumuler des réserves pour délocaliser plutôt qu'augmenter les salaires. Dans la période covid c'est toujours cette même mécanique qui opère. Oui, y compris en période de crise sanitaire, « ils » ont décidé de maintenir la rémunération des actionnaires. Mais nous savons nous que c'est bien le travail qui crée les richesses.

Sur le département d'Indre et Loire on déplore, en 1 an, la disparition de 4 500 emplois. Rien que sur l'agglomération de Joué-Lès-Tours ce sont 300 emplois qui ont disparu.

Hutchinson, (filiale de Total qui a fait et fait des bénéfices énormes). Hutchinson, justifie le plan de suppression d'emploi par une baisse attendue du chiffre d'affaires de 20% en 2020. Sur le groupe, explique « l'inFomilitant » la restructuration se fera exclusivement par des départs volontaires, dans le cadre d'une Rupture conventionnelle collective (RCC). La rupture conventionnelle collective



Photo accompagnant un article sur Hutchinson paru dans « l'inFO militante » d'octobre 2020 où notre camarade Ildefonso Benitez s'exprime.

est plus sûre juridiquement, car elle doit être validée par les services déconcentrés du ministère du Travail. Et le régime socio-fiscal des indemnités est plus favorable, a précisé Ildefonso Benitez notre délégué syndical sur le site de Joué-Lès-Tours. Dans cette industrie, les salariés arrivent à 55 ans épuisés par les horaires décalés, en 2X8 ou 3X8. Il y a une importante demande pour partir dans les meilleures conditions, et c'est bien normal, mais... Restent les suppressions de postes (97) et les conséquences de la délocalisation (le transfert de « la ligne de fluides » vers la République Tchèque) avec 120 suppressions d'emplois annoncés pour juin 2021. Hutchinson France s'engage à ne fermer aucun site et à ne procéder à aucun licenciement économique jusqu'en décembre 2022. OK, mais c'est bien proche. Et peut-on croire la direction d'Hutchinson ? Gardons en mémoire la promesse

du groupe Michelin sur l'installation d'un site d'ingénierie (150 ingénieurs prévus) sur le technopole à Joué les Tours. On attend toujours.

Dans la foulée de ces annonces moroses, nous venons d'apprendre qu'un plan social est annoncé à la SKF avec à la clé la suppression de 110 emplois. Pour justifier les licenciements à venir et les restructurations qui devraient s'opérer, sont communiqués les chiffres de la baisse conjoncturelle de la production. La direction de SKF ne communique pas aussi facilement lorsqu'il s'agit d'annoncer les profits

Mecachrome : les camarades sont toujours dans l'expectative avec l'annonce de suppression de 108 emplois...

Fareva : notre camarade Olivier Moreau, délégué syndical sur le site a annoncé lors de notre comité général une baisse d'activité qui avait pour effet l'arrêt des contrats intérimaires et CDD (71 contrats.)

Partout la conjoncture économique crée les mêmes effets. Quelle sera la situation de l'emploi sur notre département demain ? Quel avenir pour la jeunesse ?

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur les questions que soulèvent cette situation.

Hôpitaux : les chiffres qui tuent !

On aurait pu penser qu'avec la première vague du Covid qui a déferlé au printemps, les autorités sanitaires, les Agences régionales de santé (ARS), les directions des hôpitaux auraient remis en question la politique de suppression de lits d'hôpitaux qui prime depuis des années. Il n'en est rien. Au moins treize hôpitaux vont continuer de perdre des places d'hospitalisation. Plus de 200 000 lits auraient disparu dans les hôpitaux depuis les années 1980.

Plus précisément, le quotidien du médecin affiche le nombre de 69 000 lits supprimés dans les 15 dernières années. Sa source : le panorama des établissements de santé édition 2019 publié par la Direction de la Recherche des Etudes de l'Evaluation des Statistiques (D.R.E.E.S.) rattachée au ministère de la santé.

Récemment en 2018 ce sont 4179 lits d'hôpitaux qui ont été fermés et 3400 en 2019. En 2020 l'hémorragie continue puisque ce gouvernement poursuit sa politique de restriction budgétaire en matière de santé. Avons-nous besoin de lits de réanimation ?

Oui, le manque était apparu clairement lors de la première vague. Il y a actuellement 5700 lits de réanimation mais 600 sont fermés par manque de personnel.

Avons-nous besoin de médecins réanimateurs ? Oui. Il en faudrait 130 par an pour maintenir cette spécialité médicale. Il y a eu 60 postes au concours l'an dernier et seulement 70 cette année.

En clair, en pleine crise sanitaire le gouvernement supprime des moyens sanitaires et préfère, pour se dédouaner de l'embouteillage sanitaire qui se profile, faire culpabiliser la population.

No comment !

La carte des suppressions de lits à venir sur le territoire national (source basta mag)

Carte source basta mag :

<https://www.bastamag.net/carte-des-suppressions-de-lits-hopital-covid-reanimation-ARS-CHU>



Hôpitaux : les suppressions de lits se poursuivent

STAGE DE FORMATION SYNDICALE A L'UDFO 37

Attention : pendant la nouvelle période de confinement les stages de formation de militants syndicalistes prévus à l'UDFO 37 sont suspendus jusqu'au 4 décembre 2020.

Le Centre de Formation de Militants syndicalistes organise pendant cette période des formations de courte durée en visio-conférence. Renseignements auprès des délégués syndicaux FO et de l'UDFO37.

Retrouvez albums, vidéos, photos, tracts, résolutions, déclarations, informations, sur le site de l'UDFO 37 :

<http://37.force-ouvriere.org>

Réseaux sociaux :

<https://twitter.com/FORCEOUVRIERE37>

<https://www.facebook.com/udfo37>

Adresse postale U.D. F.O. 37:

Maison des syndicats,
La Camusière,
18, rue de l'Oiselet
37550 Saint-Avertin.

«La Gazette Syndicale»

La lettre d'information et d'éducation syndicale de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE d'Indre et Loire
Envoyez vos photos, tracts, dessins, points de vue à : lagazettesyndicale@gmail.com